

Cfdt:

HAUTS-DE
FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le FIL'R régional



Destiné
aux adhérent·e·s
CFDT Hauts-de
France

- p.4 Les 10 étapes pour partir en formation
- p.5 Les formations à 43 syndicales proposées
- p.44 Les structures organisatrices
- p.46 La prise en charge des frais

CATALOGUE

**DES FORMATIONS
SYNDICALES**

2020

SUIVEZ-NOUS SUR :

<https://hdf.cfdt.fr>



CFDT hdf



SOMMAIRE

3**Edito**

4**Comment accéder
à la formation syndicale
en 10 étapes**

5 à 43**Les formations syndicales
proposées**

44**Les structures
organisatrices**

45**Les congés formations
syndicales**

46**Tout savoir sur la prise
en charge des frais formation**

BESOIN D'UNE INFORMATION
OU D'UN CONSEIL, APPELEZ :
**«RÉPONSES À LA
CARTE»**
09 69 39 19 39

Service réservé exclusivement
aux adhérent·e·s
du lundi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 13 h

ET SI ON ÉVITAIT D'EN ARRIVER LÀ

Risques psychosociaux
Stress, épuisement, violences

Élu·e·s de CSE,
agissez avec Syndex



ÉDITO

VERS LE CHEMIN DE LA FORMATION SYNDICALE

La formation syndicale est un outil au service de nos valeurs et de nos orientations où l'adhérent (travailleur/retraité) est au cœur de notre projet.

La formation syndicale est un outil qui permet l'émancipation individuelle et collective de ses adhérents.

Un outil qui donne à ses adhérents les clés de lecture nécessaires :

- Pour s'exprimer librement, participer aux prises de décisions de manière éclairées dans et hors CFDT.
- Pour être acteur de l'amélioration de ses conditions de travail et de vie, au-delà de toute différence d'origine, de nationalité, de confession religieuse et d'opinion.
- Pour défendre les droits au sein de l'entreprise,
- Pour établir le lien entre les salariés et les chômeurs, entre les générations et plus largement entre les peuples.
- Pour lutter contre toute forme d'exclusion, d'inégalité et de discrimination.
- Pour proposer, impulser ou infléchir les décisions au sein de son entreprise ou de son administration.

Ainsi la formation syndicale CFDT se veut, ni neutre ni partisane.



Martine DUROT
Secrétaire régionale
CFDT Hauts-de-
France

C'est pourquoi en Région Hauts-de-France, l'URI CFDT a pour volonté que le parcours de formation mette l'adhérent (adhérent/militant/mandaté/Responsable/retraité) comme un acteur central.

L'adhérent en fonction de sa sensibilité, de ses appétences, de ses possibilités (individuelles, syndicales, professionnelles, familiales), en coordination avec son syndicat, doit pouvoir s'inscrire dans un parcours de formation syndicale émancipateur. Il est acteur de son développement personnel qu'il peut mettre au service de la progression collective, tout au long de sa vie à la CFDT.

Depuis plusieurs années le monde du travail connaît des réformes qui impactent le dialogue social.

Au cours de l'année 2019, les équipes militantes se sont progressivement renouvelées.

En 2020, la formation syndicale est au cœur de l'accompagnement du renouvellement générationnel des militants CFDT. L'URI Hauts-de-France a restructuré son offre de formation pour s'adapter aux besoins des femmes et des hommes qui agissent quotidiennement dans les entreprises et administrations.

Nous vous invitons à découvrir le catalogue de formation et à vous rapprocher de votre syndicat.

Une volonté de travailler en partenariat

Dans ses principes, l'URI Hauts-de-France a fait le choix de renforcer le lien et la complémentarité avec les différents champs fédéraux et l'Union Confédérale des Retraités (UCR) et cadres (CREFAC), mais aussi de s'appuyer sur son réseau (IREO, SYNDEX...). Ainsi des partenariats sont recherchés dans avec ces différents acteurs.

Dans le plan 2020, vous pourrez constater que certaines formations sont proposées en partenariat avec certains de ces acteurs : URR Hauts-de-France, l'IREO, SYNDEX, CREFAC.



Institut Régional d'Education Ouvrière

Accéder à la formation

LES 10 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION SYNDICALE

ATTENTION

Si le nombre de demandes dépasse la capacité d'accueil, les inscriptions sont retenues :

- dans le respect du «public ciblé»,
- de la diversité des syndicats ou des territoires d'appartenance – et dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

1

En lien avec ma section et ou mon syndicat¹, j'identifie mes besoins de formation

2

Je choisis ma formation et je remplis le formulaire d'inscription

3

Je fais valider ma demande d'inscription **impérativement** à mon syndicat

4

J'envoie mon bulletin d'inscription à la structure organisatrice de la formation²

5

Je reçois par mail la convocation du stage

6

Je fais ma demande de congés de formation auprès de mon employeur au plus tard 30 jours avant la date de session

7

Je m'engage à participer à la totalité de la formation et à respecter les horaires.
Je préviens la structure organisatrice² en cas d'annulation ou de retard

8

Je pense à apporter un RIB quand je viens en formation, cela permettra un remboursement plus rapidement des frais

9

Je reçois l'attestation³ de stage à l'issu du stage

10

Je donne une copie à mon employeur de mon attestation de stage

¹ Coordonnées sur votre carte d'adhérent. Sinon, nous contacter : formationsyndicale@hdf.cfdt.fr

² Voir les coordonnées page 44

³ L'attestation tient compte de ma présence effective.

LES FORMATIONS SYNDICALES PROPOSÉES

Les formations inscrites au plan de formation de la région Hauts-de-France, vous sont proposées, **fiche par fiche**. Elles sont présentées sur une forme commune ou vous pourrez y repérer, **le public ciblé, les objectifs et contenus de la formation, sa durée de la formation, les dates et lieux** où elles seront réalisées, ainsi que la **structure organisatrice** de la formation qui vous sera nécessaire pour votre inscription.

Vous pourrez identifier les formations indispensables pour acquérir ou développer les compétences nécessaires à l'exercice de votre mandat.

Elles sont un élément de la construction de votre parcours militant.

Elles s'adressent aux militants, aux syndicats et aux collectifs d'entreprise,

d'établissement, ou d'administration qui ensemble, construisent et planifient ce parcours dans le temps.

Ces formations proposées par l'URI Hauts-de-France ne sont pas exhaustives, ils doivent être complétés bien évidemment par d'autres formations proposées par votre syndicat ou votre fédération.

Pour autant, quel que soit le mandat (Public/Privé), elles doivent être précédées d'une formation d'accueil, ici en région HDF elle est dénommée « A la découverte de la CFDT ».

Les formations décrites dans ce catalogue sont organisées selon 9 Thèmes. (Les onglets identifiés en bordure de page facilitent l'accès à chacun.)

ACTUALISATION

Les actions de formation présentées dans ce catalogue peuvent être amenées à évoluer au cours de l'année en fonction des besoins et/ou de la conception de nouveaux outils de formation.

Dans ce cadre des mises à jour seront réalisées sur site de l'URI Hauts-de-France à <https://hdf.cfdt.fr> à la rubrique Formation syndicale

Dernière mise à jour, le 17/01/2020

1

ETRE ACTEUR CFDT : DEVELOPPER, STRUCTURER, ETENDRE LA REPRESENTATIVITE CFDT

- p. 7 **À LA DÉCOUVERTE DE LA CFDT**
- p. 7 **ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS CADRES**
- p. 8 **ADHÉRENTS CFDT, BIENTÔT EN RETRAITE**
- p. 8 **ADHÉSION : OSER, PROPOSER, CONVAINCRE**
- p. 9 **OSER, PROPOSER, L'ADHÉSION AUX CADRES (IMAGIN'CADRES)**
- p. 9 **ACCOMPAGNANT ARC (ACCOMPAGNEMENT, RESSOURCES, CONSEIL)**
- p. 10 **STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT**

2

COMMUNIQUER EFFICACEMENT

- p. 11 **COMMUNICATION NIVEAU 1: COMMUNIQUER CFDT A L'ECRIT ET A L'ORAL**
- p. 11 **COMMUNICATION NIVEAU 2 : EXPRESSION ORALE ET CORPORELLE AU SERVICE DE L'ACTION SYNDICALE CFDT**
- p. 12 **CONDUIRE UNE REUNION**
- p. 12 **RESEAUX SOCIAUX**
- p. 13 **TABLEURS PUBLIPOSTAGE**
- p. 13 **TENIR UN STAND, PROPOSER L'ADHESION**
- p. 14 **COMMUNIQUER FACE A L'EVENEMENT (partenariat avec l'IREO)**
- p. 14 **CONSTRUIRE DES RELATIONS RÉGULIÈRES AVEC LES MÉDIAS RÉGIONAUX**

3

ETRE ELU CFDT DANS L'ENTREPRISE OU L'ADMINISTRATION

- p. 15 **ELUS AU CSE : LES INCONTOURNABLES**
- p. 15 **FONCTIONNEMENT, ATTRIBUTION ET MISSIONS DU CSE AU SERVICE D'UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITE : NIVEAU 1 ET 2**
- p. 16 **CSE - DE 50 SALARIES**
- p. 16 **LE CSE : FORMATION ECONOMIQUE (PARTENARIAT AVEC L'IREO)**
- p. 17 **ELUS AU CSE FORMATION ECONOMIQUE (PARTENARIAT AVEC SYNDEX)**
- p. 17 **TRESORIER CSE (PARTENARIAT AVEC SYNDEX)**
- p. 18 **SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)**
- p. 19 **COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE) - (PARTENARIAT AVEC IFRESS)**

LES FORMATIONS SYNDICALES PROPOSÉES - suite

4

ASSURER SON MANDAT CFDT PRO ET INTERPRO

- p. 20 DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET NÉGOCIATION
- p. 21 PRATIQUE DE LA NEGOCIATION
- p. 21 SECRETAIRE DE SECTION SYNDICALE REPRESENTANT DE SECTION SYNDICALE
- p. 22 FORMATION PROFESSIONNELLE
- p. 22 FORMATION PROFESSIONNELLE (EN PARTENARIAT AVEC IREO)

5

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SANTE AU TRAVAIL

- p. 23 AGIR SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
- p. 23 COMMISSION ACCIDENT DE TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES
- p. 24 AGIR DANS LE CADRE SYNDICAL SUR LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES
- p. 24 LA NEGOCIATION D'UN ACCORD HANDICAP DANS L'ENTREPRISE

6

AGIR AU QUOTIDIEN

- p. 25 LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL
- p. 25 LOGEMENT DES SALARIÉS : UNE FORMATION ACTION, AU SERVICE DE LA SYNDICALISATION
- p. 26 INITIATION JURIDIQUE
- p. 26 HIÉRARCHIE DES NORMES
- p. 27 DÉFENDRE ET ASSISTER LES ADHÉRENTS DANS ET HORS DE L'ENTREPRISE
- p. 27 ASSISTER UN SALARIÉ
- p. 28 TOUTES LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL
- p. 28 ENTRETIEN PROFESSIONNEL : ENJEUX ET PRATIQUES (EN PARTENARIAT AVEC LE CREFAC)
- p. 29 RÉPONDRE AUX QUESTIONS RETRAITE
- p. 29 SYSTÈMES DE RETRAITE (LES)
- p. 30 MIEUX COMPRENDRE LE SYNDICALISME RETRAITÉS
- p. 30 MIEUX COMPRENDRE LA FISCALITÉ
- p. 31 MANDATÉS DANS LES CCAS/CIAS

7

ASSURER SA RESPONSABILITÉ SYNDICALE

- p. 32 GASEL NIVEAU 1
- p. 32 GASEL NIVEAU 2
- p. 33 TRESO'SYNDICAT NIVEAU 1
- p. 33 TRESO'SYNDICAT NIVEAU 2

8

ACCOMPAGNER L'ACTION JURIDIQUE

- p. 34 CONSEILLER DU SALARIÉ
- p. 34 CONTRAT DE TRAVAIL ET RUPTURES
- p. 35 DÉFENSEUR JURIDIQUE
- p. 35 DEVENIR UN DÉFENSEUR SYNDICAL NIVEAU 1 ET 2
- p. 36 LA RUPTURE CONVENTIONNELLE
- p. 36 CONSEILLER PRUD'HOMME EN BUREAU DE CONCILIATION
- p. 37 LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL (3j.)
- p. 38 LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL (2j.)
- p. 38 LA QUESTION DE LA PREUVE
- p. 39 LE RÉFÉRÉ
- p. 40 DROIT DISCIPLINAIRE (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)
- p. 41 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DU CONTRAT DE TRAVAIL (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)
- p. 41 LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)

9

EXERCER SA FONCTION DE FORMATEUR

- p. 43 NOUVEAUX FORMATEURS (ANIMATEURS DE FORMATION)
- p. 43 LES FONDAMENTAUX DE L'ANIMATION CFDT : VALEURS, HISTOIRE, ORGANIGRAMME

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Nouveaux adhérents

DURÉE :

1
jour

en continu

À LA DÉCOUVERTE DE LA CFDT

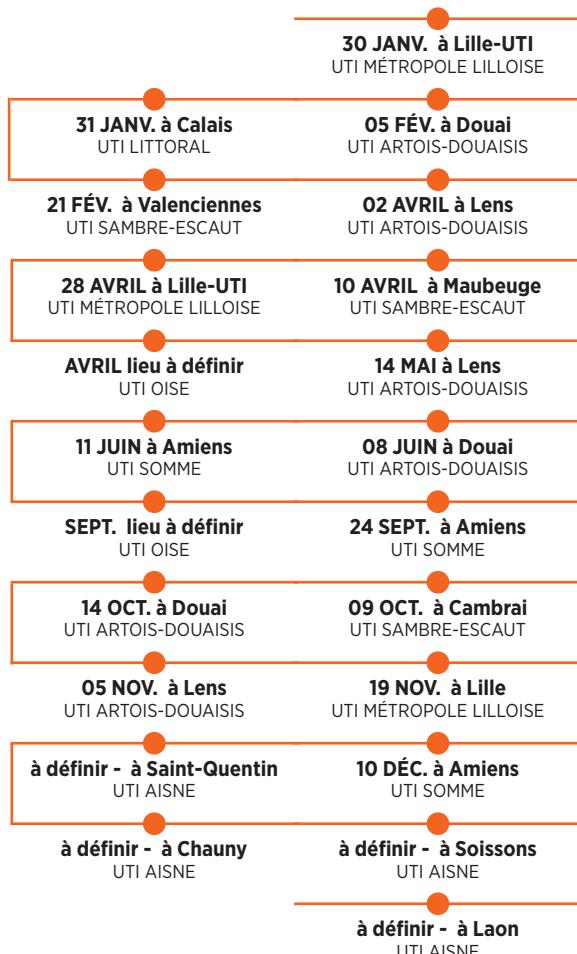
Adhérent à la CFDT : découvrez son action, ses valeurs, son histoire, son organisation, ses services.

OBJECTIFS :

- Comprendre la CFDT du point de vue de l'adhérent.
- Intégrer la CFDT telle qu'elle se revendique.

DÉROULÉ :

- Ce que la CFDT offre à ses adhérents.
- La structuration de la CFDT.
- A quoi sert la cotisation.
- La CFDT et ses valeurs.
- Les premiers repères de l'histoire de la CFDT.
- Le syndicalisme réformiste.
- Les possibilités de s'investir dans la CFDT.



SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Nouveaux adhérents cadres

DURÉE :

1
jour

en continu

ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS CADRES

Adhérent cadre à la CFDT : découvrez son action, son organisation, son histoire et les valeurs. Appréciez les services ouverts aux cadres.

OBJECTIFS :

- Connaitre la CFDT et les services proposés aux adhérents cadres.

DÉROULÉ :

- Présentation générale de la CFDT.
- Présentation de la CFDT cadres et de ses services - CREFAC.

27 MARS à Lille - URI
UNION RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

29 MAI à Amiens
UNION RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Adhérents futurs retraités (de 1 à 3 ans de la retraite)

Responsable de syndicat et de section

DURÉE :
2 jours en continu

ADHÉRENTS CFDT, BIENTÔT EN RETRAITE

Le passage de l'activité salariale à la situation de retraité est un moment important de la vie des individus et pour la CFDT elle-même. Avec la CFDT vous pouvez rester adhérent ou militant, le devenir et participer ainsi à la construction des actions revendicatives.

L'URI CFDT HDF souhaite favoriser un service aux adhérents d'aide à la préparation à la retraite à travers la formation du même nom, et ce en partenariat avec les Retraités HDF. A cet effet, et pour permettre la fidélisation des adhérents lors du passage en retraite, l'URI participe financièrement à cette formation et propose un tarif aménagé pour les syndicats à raison de 10€ par jour et par stagiaire.

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Collectif de section (dont le DS ou/et le secrétaire de section)

DURÉE :
2 jours + 1 jour en continu ou discontinu selon le territoire

ADHÉSION : OSER, PROPOSER, CONVAINCRE

Dans votre entreprise ou votre établissement vous êtes amenés à rencontrer des salariés et leur proposer d'adhérer. Cette formation vous donnera les moyens d'être plus à l'aise pour faire adhérer et obtenir des résultats.

OBJECTIFS :

- Démystifier et débattre de la démarche de développement.
- S'approprier ce qu'elle implique en termes d'organisation, de pratique syndicale, de communication...
- Elaborer un diagnostic développement des sections présentes.
- Constitution et renforcement du réseau des développeurs de sections syndicales
- Définir un plan de travail.

OBJECTIFS :

- Apporter aux adhérents salariés un service de préparation et d'accompagnement à la retraite.
- Donner des informations et des pistes de réflexion pour choisir sa date de départ, évaluer ses futurs revenus et définir son projet de vie à l'approche de la retraite.
- Donner envie de rester adhérents à la CFDT retraités et en faire découvrir le fonctionnement.

DÉROULÉ :

- Avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement : les étapes pour préparer sa retraite.
- Les sources et les supports d'informations fiables pour préparer sa retraite.
- Les démarches administratives à prévoir et/ou à préparer.
- Le projet de vie à la retraite ; un nouveau chapitre à écrire.
- Connaitre la CFDT retraités.

27 et 28 MAI à Amiens
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

16 et 17 JUIN à Lille -URI
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

16 et 17 NOV. à Lille -URI
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

en continu ou discontinu selon le territoire

26 au 28 FÉV. à Calais
UTI LITTORAL

28 et 29 MAI et 09 OCT. à Lens
UTI ARTOIS-DOUAISIS

4 et 5 JUIN et 16 NOV. à Lille-UTI
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

2 au 4 MARS et 11 SEPT à Amiens
UTI SOMME

à définir à Maubeuge
UTI SAMBRE-ESCAUT

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Collectif de section (dont le DS ou/et le secrétaire de section)

DURÉE :

2
jours
+
1
jour
en discontinu

OUSER, PROPOSER, L'ADHÉSION AUX CADRES (IMAGIN'CADRES)

Dans votre entreprise ou votre établissement vous êtes amenés à rencontrer des cadres et leur proposer d'adhérer. Cette formation vous donnera les moyens d'être plus à l'aise pour aller à la rencontre des cadres et favoriser une meilleure prise en charge de leurs attentes et amener les cadres à adhérer.

OBJECTIFS :

- Lutter contre les stéréotypes sur les Cadres.
- Lever les freins des Militants.
- Contribuer à une meilleure prise en charge des cadres dans les SSE et les syndicats.

DÉROULÉ :

- Les représentations et les stéréotypes sur les Cadres.
- La notion de Cadre et de management.
- Les préoccupations et revendications des Cadres.
- La prise en charge syndicale des Cadres. Les raisons de syndiquer des Cadres.
- Les motifs d'adhésion des Cadres.
- Proposer l'adhésion aux Cadres.
- Aller à la rencontre des Cadres.

**9 et 10 MARS
Et 18 SEPT.
à Amiens**
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

**21 et 22 SEPT.
et 2021
à Lens**
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

**date à définir
à Maubeuge**
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Militants expérimentés*

DURÉE :

3
jours
en continu

ACCOMPAGNANT ARC (Accompagnement, Ressources, Conseil)

Vous avez développé une très bonne connaissance et des pratiques sur certains sujets et vous souhaitez mettre à profit cette expérience au service de votre syndicat ou des structures interprofessionnelles. Avec cette formation vous serez plus à l'aise pour accompagner des équipes militantes.

OBJECTIFS :

- Se situer en tant qu'acteur de l'ARC
- S'inscrire dans le « A » de l'ARC et apprendre ce que recouvre l'accompagnement CFDT
- Mettre en œuvre l'accompagnement : Relation de qualité, État des lieux, Co-construction du plan d'action, Clôture de l'accompagnement enseignements et valorisation de l'action menée

DÉROULÉ :

- le cadre et les enjeux de la politique ARC.
- le « R » de l'ARC et l'espace collaboratif.
- les marqueurs CFDT et la posture de l'accompagnant ARC.
- les ressources personnelles d'accompagnant.
- les thématiques d'accompagnement et les paramètres de l'organisation type des accompagnements ARC.
- le positionnement sur un accompagnement.
- la pratique des actions.
- la posture et la pratique d'accompagnant ARC.
- les enseignements d'une action syndicale.
- la valorisation des résultats de l'action syndicale.
- le suivi de l'action d'accompagnement de la section/élus.

* Les militants doivent avoir quelques années d'expérience du dialogue social en entreprise ou administration ainsi que de l'animation d'un collectif d'adhérents. Ils sont membres des instances de syndicats ou de structures professionnelles ou interprofessionnelles de proximité.

Date et Lieu à définir
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Retraités

CIBLE :

Militants
retraités :

responsables
et déve-
loppeurs

DURÉE :

2
jours

en continu

STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT

Développer la CFDT chez les retraités, il faut s'organiser. Les moyens ne manquent pas, il faut les connaître, les appréhender et les maîtriser.

OBJECTIFS :

- Construire le développement des UTR, URR.
- Consolider les collectifs développement dans les URR, UTR, former les collectifs
- Elaborer un plan de travail développement.

DÉROULÉ :

- Etat des lieux, diagnostics, objectifs cibles.
- Formation action : partir de la réalité en expliquant comment utiliser les outils existants.
- Construire un plan de travail « développement » pour l'URR, pour les UTR.

6 et 7 AVRIL à Chauny
RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Adhérents
Militants

DURÉE :

3
jours

en continu

COMMUNICATION NIVEAU 1 : COMMUNIQUER CFDT A L'ECRIT ET A L'ORAL

Cette formation vous permettra d'être plus autonome et efficace dans le choix du contenu et des supports de votre communication, elle vous permettra également d'améliorer votre communication écrite et orale.

OBJECTIFS :

- Connaitre et différencier les différents modes de communication.
- S'exprimer à l'oral.
- Communiquer par l'écrit.
- Adapter son mode de communication à la stratégie syndicale.

DÉROULÉ :

- Les situations de communication.
- La fluidité mentale et verbale.
- La prise de parole.
- Les types de mémoire.
- La prise de notes.
- La rédaction.
- Le plan de communication syndicale et la transmission du message.

4 au 6 MARS
à Lille - UTI
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

3 au 5 JUIN
à Amiens
UTI SOMME

15 au 17 AVRIL
à Calais
UTI LITTORAL

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Adhérents
Militants

DURÉE :

3
jours

en continu

COMMUNICATION NIVEAU 2 : EXPRESSION ORALE ET CORPORELLE AU SERVICE DE L'ACTION SYNDICALE CFDT

Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise et plus efficace dans votre prise de parole et de déjouer les artifices visant à vous déstabiliser.

OBJECTIFS :

- Comprendre l'impact de l'expression dans la communication, pour développer sa confiance en soi, une posture charismatique et démysterifier les personnes déstabilisantes.
- Connaitre et utiliser les techniques outils pour développer ses compétences dans l'animation, la conduite de réunion, et la prise de parole en public.

DÉROULÉ :

- Les caractéristiques d'une personne charismatique.
- La communication et ses principes.
- Différence entre communication et expression.
- Le verbal, para-verbal, non-verbal.
- La posture, le corps et la voix dans la communication.
- La gestion de ses émotions.
- L'animation de réunion.
- Convaincre et Argumenter pour défendre ses revendications.
- Prise de parole en public.
- La posture du militant syndical CFDT.

1er au 3 AVRIL
à Lille - UTI
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

SECTEUR :
Public/Privé
Retraités

CIBLE :
Militants en
responsabilité
d'une
structure
(UTR/
syndicats)

DURÉE :

1
jour

(possibilité
d'un passage
à 2 jours)

CONDUIRE UNE REUNION

Les réunions des structures sont parfois difficiles à conduire et peuvent se conclure sans décision. Cette formation vous permettra d'intégrer les éléments essentiels à sa bonne réalisation.

OBJECTIFS :

- Apprendre à organiser une bonne réunion, construire son déroulé.
- Gérer le temps, gérer les rôles, gérer les objectifs, gérer les moyens et les ressources, comment se réadapter en cours de réunion.

DÉROULÉ :

- A partir d'exemples concrets, analyser l'organisation des réunions : organisation, animation, prise de notes, ambiance, décisions, Compte-rendu, relevé de décisions.

SEPT.
lieu à définir

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé
Retraités

CIBLE :
Retraités
Adhérents
Militants

DURÉE :
2
jours

en continu

RESEAUX SOCIAUX

Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise dans l'utilisation des outils numériques.

OBJECTIFS :

- Connaitre l'univers mobile.
- Connaitre le web social et les réseaux sociaux.
- Définir l'intérêt d'y être présent.
- Sécuriser ses comptes.

DÉROULÉ :

- L'univers mobile.
- Le web social et les réseaux sociaux.
- Les raisons d'y être présent.
- Utilisation du smartphone et de la tablette.
- Facebook, Twitter et Skype.
- Sécurisation des comptes.

30 et 31 MARS
à Arras

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

9 et 10 NOV.
à Lille

date à définir
Dunkerque

SECTEUR :

Retraités

CIBLE :Adhérents
retraitésMilitants
retraités**DURÉE :**1
jour

en continu

TABLEURS PUBLIPOSTAGE

Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise dans l'utilisation de tableur et du publipostage

OBJECTIFS :

- Réaliser un publipostage à l'aide Word, et d'Excel.
- Découvrir Excel et les possibilités offertes par ce logiciel.

DÉROULÉ :

- Cette formation nécessite que les stagiaires viennent avec un ordinateur équipé des logiciels Word et Excel.

20 MARS

à Lens

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :Public/Privé
Retraités**CIBLE :**Adhérents
Militants
salariés ou
retraités**DURÉE :**1
jour

en continu

TENIR UN STAND, PROPOSER L'ADHESION

Cette formation vous permettra de connaître les éléments essentiels, aller à la rencontre de la sphère publique. Elle permettra de renforcer le développement, de sortir de votre zone de confort, de renforcer votre capacité à aller vers, à écouter, à reformuler, à proposer..

OBJECTIFS :

- Aller à la rencontre d'un public étranger au syndicalisme.
- Acquérir une expérience d'organisation.
- Maîtriser les arguments de l'adhésion.
- Apprendre à écouter, reformuler et proposer.

DÉROULÉ :

- Le pourquoi de notre présence dans la sphère publique.
- La gestion du calendrier, du matériel, des relations.
- Le suivi jusqu'à l'adhésion.
- Mises en situation.

4 Mai

à Cambrai

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Militants
responsables
de structure
CFDT

DURÉE :
3
jours

en continu

COMMUNIQUER FACE A L'EVENEMENT (partenariat avec l'IREQ)

Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise dans la communication notamment vis à vis de la presse et des médias

OBJECTIFS :

- Connaître les différents modes de communication.
- Adapter sa communication aux médias.

DÉROULÉ :

- Notions de communication : Processus de la communication, Communication orale, Communication écrite, Communication visuelle, Communication à distance.
- La communication syndicale : Formes de communication, Aspects juridiques.
- La presse : Aspects juridiques, La place des relations presse dans la communication. Les relations journalistes communicants. Les journalistes, comment travaillent-ils ? Points de repères sur les agences de presse. Les outils d'une bonne communication.
- Mise en situation, cas pratiques.

12 au 14 OCT.
Lille - IREQ
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Retraités

CIBLE :
Responsables
des URR
et des UTR

Militants
chargés de
l'information
et de la com-
munication

DURÉE :
1
jour

en continu

CONSTRUIRE DES RELATIONS RÉGULIÈRES AVEC LES MÉDIAS RÉGIONAUX

Cette formation vous permettra de mieux connaître le métier de journaliste et ses contraintes pour mieux communiquer avec eux.

OBJECTIFS :

- Intégrer les relations avec l'opinion et les médias régionaux, comme terrain d'action de l'engagement syndical retraité CFDT.
- Mieux appréhender les règles et les contraintes des journalistes et d'une rédaction.

DÉROULÉ :

- Prendre en compte la réalité économique des médias régionaux, de proximité et des nouveaux médias
- Connaitre les différents outils ou lieux de relations avec les médias
- Maîtriser les avantages et limites des relations personnelles, les enjeux de l'interview.
- Eviter les incidents avec la presse
- Identifier les freins, les expériences et les réussites des participants.
- Définir quelques objectifs concrets faciles à atteindre pour l'avenir.

JUIN
Lieu à définir
RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérents élus ayant suivi les formations de base à la découverte de la CFDT

DURÉE :

3
jours
en continu

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérents élus ayant suivi les formations de base : A la découverte de la CFDT

DURÉE :

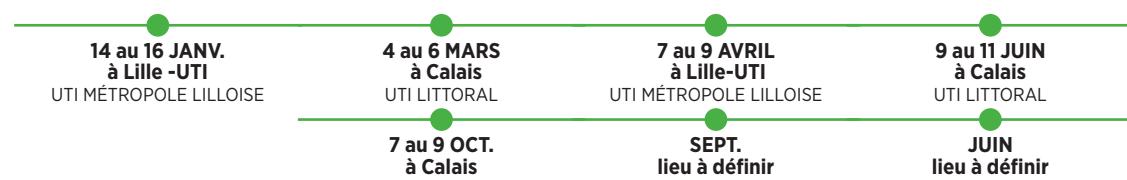
3
jours
+
3
jours
en discontinu

ELU CSE - LES INCONTOURNABLES

Cette formation vous aidera à mieux cerner cette nouvelle instance, ainsi que votre rôle et les moyens dont vous disposez pour la faire vivre au mieux dans le cadre des intérêts collectifs des salariés.

OBJECTIFS :

- Exercer son mandat d'élu CFDT au sein du CSE en déclinant les 4 axes d'un dialogue de qualité.
- Être acteur du dialogue social dans le cadre du fonctionnement et de la mise en œuvre des missions de l'instance CSE.
- Développer des pratiques syndicales collectives et démocratiques porteuses de l'expression collective des salariés et produisant un dialogue social de qualité.

**DÉROULÉ :****Le mandat CSE, du dépôt des candidatures à la mise en place de l'instance :**

- Historique et passage à l'instance fusionnée.
- La valeur ajoutée du mandat syndical.

La mise en place anticipée du CSE :

- contexte légal ou négocié.

La composition et le fonctionnement du CSE :

- La composition réglementaire du CSE.
- La séance plénière du CSE : avant - pendant - après.

Les attributions, missions et moyens du CSE :

- Les attributions du CSE.
- Les informations et consultation du CSE.
- Les moyens et outils du CSE.
- Le calendrier des consultations et l'agenda social.

FONCTIONNEMENT, ATTRIBUTION ET MISSIONS DU CSE AU SERVICE D'UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITE : NIVEAU 1 ET 2

Cette formation vise à ce que chaque élu-e CFDT soit capable d'investir son mandat de Représentant du personnel au sein d'une instance unique, tout en renforçant sa relation aux salarié-e-s et en adoptant un fonctionnement collectif.

OBJECTIFS :

- Exercer son mandat d'élu-e CFDT au sein du CSE en déclinant les 4 axes d'un dialogue social de qualité
- Être acteur du dialogue social dans le cadre du fonctionnement et de la mise en œuvre des missions de l'instance CSE
- Développer des pratiques syndicales collectives et démocratiques porteuses de l'expression collective des salarié-e-s et produisant un dialogue social de qualité.

**DÉROULÉ :****NIVEAU 1 :**

- Les membres de droit d'une réunion plénière
- le fonctionnement collectif du CSE au service du dialogue social de qualité
- les étapes qui jalonnent le fonctionnement du CSE et le rôle des élus CFDT
- les moyens et les outils à disposition du CSE
- les axes d'amélioration du collectif
- les différentes missions du CSE associées aux priorités revendicatives d'une section CFDT
- la préparation collective

NIVEAU 2 :

- le rôle du Représentant de Proximité
- Recueil des informations : Création fiche contact
- Rencontre salarié / RP (jeu de rôle)
- Conduire une réunion
- Passage d'un problème individuel à une revendication collective
- Mise en place du règlement intérieur.
- Le budget d'activités sociales et culturelles
- L'action syndicale de la section,
- Ouverture de son espace personnel et rédaction d'un tract avec ma creacfdt.

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérents élus ayant suivi les formations de base : A la découverte de la CFDT

DURÉE :

2

jours

en continu

CSE - DE 50 SALARIES

Cette formation vise à ce que chaque élu-e CFDT des entreprises de moins de 50 salariés soit capable d'investir son mandat de Représentant du personnel au sein d'une instance unique.

OBJECTIFS :

- Connaître le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés.

DÉROULÉ :

- Tester vos connaissances CSE
- Compréhension du Code du travail
- La composition du CSE
- Les moyens des élus du CSE
- Le fonctionnement du CSE
- Les attributions générales du CSE
- Les attributions informatives et consultatives du CSE.

13 et 14 JANV.
Douai
UTI ARTOIS-DOUAISIS

25 et 26 MAI
à Lens
UTI ARTOIS-DOUAISIS

10 et 11 JUIN
à Maubeuge
UTI SAMBRE-ESCAUT

SECTEUR :
Retraités

CIBLE :
Militants ciblés par les UTI

DURÉE :

3

jours

en continu

LE CSE : FORMATION ÉCONOMIQUE (PARTENARIAT AVEC L'IREO)

Elu au CSE d'une entreprise de plus de 50 salariés, vous êtes consulté sur la stratégie économique et sociale de l'entreprise au travers des trois consultations obligatoires. Cette formation permet de s'approprier les missions incontournables découlant des attributions économiques du CSE, ainsi que les moyens et outils dont vous disposez.

DÉROULÉ :

- Les principales attributions du CSE.
- L'information / consultation du CSE.
- L'accès à l'information, l'utilisation de la BDES et la préparation des questions.
- Les 3 informations / consultations périodiques.
- Les comptes de l'entreprise : analyse et approche économique.
- Le jeu d'analyse financière pour apprendre comprendre et maîtriser les états financiers.
- Organisation d'un jeu d'analyse financière.

17 au 19 MARS
à Lille - IREO
UNION RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :Elus CSE
titulaires**DURÉE :**5
jours

en continu

ELUS AU CSE FORMATION ECONOMIQUE (PARTENARIAT AVEC SYNDEX)

Elu au CSE d'une entreprise de plus de 50 salariés, vous êtes consulté sur la stratégie économique et sociale de l'entreprise au travers des trois consultations obligatoires. Cette formation permet de s'approprier les missions incontournables découlant des attributions économiques du CSE, ainsi que les moyens et outils dont vous disposez.

OBJECTIFS :

- Développer les compétences d'analyse économique des élus du CSE
- Acquérir un vocabulaire économique et se repérer dans les documents comptables pour être capable de dialoguer sur le champ économique de l'entreprise.

**SECTEUR :**

Privé

CIBLE :Elus CSE
titulaires

Trésoriers

DURÉE :2
jours

en continu

TRESORIER CSE (PARTENARIAT AVEC SYNDEX)

Cette formation vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat spécifique au sein de cette instance.

OBJECTIFS :

- Savoir élaborer une politique budgétaire et comprendre la certification des comptes



SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Elus CSE
titulaires**

DURÉE :

3

jours

ou

3 + 2

jours

ou

5

jours

en discontinu
ou continu
variable selon
le territoire

SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Cette formation vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat en matière de Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

OBJECTIFS :

- Connaitre l'historique du CHSCT
- Connaitre les évolutions en terme de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) suite aux ordonnances Macron. Loi travail 2017
- Intégrer la nouvelle organisation suite à la mise en place du CSE.
- Comprendre la différence entre travail prescrit et travail réel.
- Découvrir les différentes méthodes et outils d'enquête et d'analyse.
- Réaliser la carte des Conditions de Travail.
- Repérer le contenu du PAPRIPACT.
- Acquérir une méthode pour faire des priorités en CHSCT.

DÉROULÉ :

- La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) sa mise en place.
- Les 9 différences entre la CSSCT et le CHSCT.
- Le champs des conditions de travail
- Causes et effets des conditions de travail .
- Le rapport annuel des Conditions de travail, PAPRIPACT, Document Unique.
- Travail prescrit / Travail réel - Pratique d'enquête.
- Un fait / une opinion.
- Les différentes phases de l'analyse d'accident.
- ITAMAMI et Arbre des causes.
- Choix et priorités - Cartes des conditions de travail REPAS.
- Grille d'appréciation des situations observées.
- Observer un accident de Travail.



SECTEUR :

Public

CIBLE :

Elus CSE

DURÉE :

5
jours
(3 + 2)

en discontinu

COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE) (PARTENARIAT AVEC IFRESS)

Elu au CTE de la fonction Publique Hospitalière, cette formation vous est proposée en partenariat avec la Fédération Santé Sociaux CFDT, sur demande de votre syndicat. Elle vous donnera les moyens et les outils pour exercer votre mandat dans les meilleures conditions.

OBJECTIFS :

- Définir le rôle de l'élu CFDT au CTE.
- S'approprier les attributions du CTE en lien avec la CFDT et les systèmes sanitaires sociaux et médico-sociaux.
- Connaitre les attributions et le fonctionnement du CTE.
- Définir les missions et activités de l'élu CFDT au CTE.
- Construire, coordonner et mettre en œuvre les revendications de la section en lien avec le CTE.

- Savoir agir syndicalement sur la politique sociale de l'établissement.
- Savoir communiquer sur les positions CFDT au CTE.

DÉROULÉ :

- Lien entre élus, sections et syndicats
- La CFDT, ses valeurs et son organisation
- Les enjeux du système sanitaire, social et médico-social, leurs organisations, leurs financements
- Les attributions, le fonctionnement et l'organisation du CTE
- Les leviers d'action du CTE
- Le CTE dans sa stratégie de section
- Agir pour l'emploi et sur l'organisation du travail, procédure budgétaire,
- La communication CFDT

Sur demande des syndicats

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Elus CSE
titulaires**

DS

DURÉE :

**3 + 3
jours**

en discontinu

DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET NÉGOCIATION

Vous représentez la CFDT dans votre entreprise, vous devez développer des compétences multiples. Vous allez mener les négociations, communiquer avec les adhérents, les salariés et animer la section syndicale.

Cette formation initiale aborde tous les thèmes relatifs à votre mandat et vous donnera les moyens de construire et d'assumer votre rôle dans le cadre des valeurs de la CFDT.

Elle vous permettra aussi de mettre le dialogue social et la négociation au cœur de votre stratégie CFDT, et de situer la place de la négociation et son évolution dans l'histoire de la CFDT.

OBJECTIFS :

MODULE 1

- Connaitre le cadre légal de la fonction du DS, et connaître son rôle
- Origine et évolutions au fil du temps.
- Connaitre la fonction du DS CFDT liée à nos valeurs
- Connaitre et échanger sur nos différentes pratiques syndicales.
- Connaitre notre réseau CFDT.
- Faire un état des lieux de nos pratiques syndicales.
- Connaitre le rôle du DS dans la section.
- Savoir appréhender des situations et mener l'action avec la SSE et les autres acteurs.
- Définir les bonnes stratégies suite à un problème posé.
- Se définir individuellement des axes de progrès et les mettre en place

MODULE 2

- Comprendre les éléments théoriques qui fondent la négociation.
- Identifier les concepts fondamentaux de la négociation et ses enjeux pour la CFDT.
- Repérer les éléments nécessaires pour une bonne négociation.
- Construire une stratégie syndicale CFDT dans l'entreprise.
- Identifier les différentes étapes de la négociation

DÉROULÉ :

MODULE 1

- Rôle et fonction du Délégué Syndical
- Rappel historique
- Cadre légal de la fonction de D.S
- Réalités des pratiques de terrain
- Etat des lieux des pratiques syndicales
- Connaitre la fonction D.S lié à nos valeurs
- Le D.S dans sa section
- Réalité du terrain

MODULE 2

- La représentation de la négociation
- Place de la négociation dans l'histoire de la CFDT
- Concepts fondamentaux de la négociation
- Stratégies de négociation
- Les notions de résultat et d'efficacité dans la négociation
- Les différents types de négociation.
- Négociations Annuelles Obligatoires
- La Négociation raisonnée
- Etudier les phénomènes de négociation
- Un accord, sa rédaction et son suivi

12 au 14 MARS
et 22 au 24 SEPT.
à Valenciennes
UTI SAMBRE-ESCAUT

17 au 19 MARS
à Valenciennes
à Lille -UTI
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

10 au 12 juin
et 18 au 20 NOV.
à Lens
UTI ARTOIS-DOUAISIS

10 au 12 juin
et 2 et 3 SEPT.
à Calais
UTI LITTORAL

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Elus CSE

DURÉE :

3
jours

en continu

PRATIQUE DE LA NEGOCIATION

Cette formation présente les différentes étapes du processus de négociation. Elle permet d'approfondir la méthode générale liée à l'activité de négociateur

OBJECTIFS :

- Identifier les bases théoriques de la négociation
- Connaitre le cadre juridique de la NAO
- Repérer les phases essentielles de la négociation
- Préparer un cahier revendicatif importantes
- Mettre en pratique

15 au 17 JUIN

à Lille -UTI

UTI MÉTROPOLE LILLOISE

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Militants
Responsables
de section

DURÉE :

3
jours

en continu

SECRETAIRE DE SECTION SYNDICALE REPRESENTANT DE SECTION SYNDICALE

Vous représentez la CFDT dans votre établissement ou votre entreprise, vous devez développer des compétences multiples. Vous allez communiquer avec les adhérents, les salariés et animer la section syndicale. Cette formation initiale aborde tous les thèmes relatifs à votre mandat et vous donnera les moyens de construire et d'assumer votre rôle dans le cadre des valeurs de la CFDT.

OBJECTIFS :

- Appréhender le rôle et les missions du secrétaire de section ou du représentant de section syndicale dans la CFDT
- Connaître la CFDT et ses valeurs
- S'entendre sur la notion de mandatement : droits et devoirs
- Anticiper l'avenir économique et social de l'administration ou de l'entreprise
- Animer une section
- S'enquérir des réalités : vécues, subies par les salariés et agents
- Faire vivre le syndicalisme d'adhérent
- Organiser les revendications en s'inspirant de la politique générale de la CFDT
- Appréhender la négociation pour répondre à une demande partagée des agents et des salariés
- Communiquer pour faire adhérer

10 au 12 FÉV.
à Amiens
UTI SOMME

16 au 18 NOV.
à Amiens
UTI SOMME

date et lieu à définir
UTI OISE

4

5

6

7

8

9

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Elus CSE
titulaires**

DURÉE :

**3
jours**

en continu

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette formation vous permettra de mieux appréhender les questions liées à la formation professionnelle dans l'entreprise.

OBJECTIFS :

- Connaitre les dispositions de la réforme de la formation professionnelle pour répondre aux questions des salariés.

**14 au 16 OCT.
à Lille -UTI**
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Mandatés
formation
profession-
nelle**

**Militants
ciblés
par les UTI**

DURÉE :

**3
jours**

en continu

FORMATION PROFESSIONNELLE (EN PARTENARIAT AVEC IREO)

Cette formation réalisée en partenariat avec L'IREO vous permettra de mettre à jour vos connaissances suite à la réforme de la formation professionnelle.

DÉROULÉ :

- La place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise : enjeux suite à la réforme, lien entre formation et GPEC, nouvelles responsabilités sociales de l'employeur.
- Le système de financement de la formation professionnelle : nouvelles règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, rôle et missions des (nouveaux) acteurs de la FPC.

- Les modalités d'accès à la formation : du plan de formation au plan d'adaptation et de développement des compétences ; définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation, Formation Ouverte À Distance (FOAD), modalités de départ d'un salarié en formation, rôle du CSE.
- Le Compte Personnel d'Activité (CPA)
- La refonte du système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles.
- Le CPF de transition en remplacement du CIF.
- Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage.
- Le bilan de compétences, la VAE : caractéristiques et règles applicables.

**23 au 25 NOV.
à Lille -IREO**
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Collectifs
de sections

DURÉE :

6
jours
(3 + 2 + 1)

en discontinu

AGIR SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Cette formation action vous apportera les éléments nécessaires pour mettre en place un plan d'actions syndicales de prévention des RPS.

OBJECTIFS :

- S'approprier les conditions pour agir collectivement sur les risques psychosociaux,
- Connaître les outils à mobiliser,
- Les mettre en œuvre pour analyser la situation,
- Elaborer un plan d'action et le mettre en œuvre.

DÉROULÉ :

- Les Risques Psychosociaux.
- Les conditions pour agir collectivement sur le travail.
- Les outils méthodologiques pour agir sur le travail et prévenir les RPS.
- Construction de l'action syndicale CFDT en agissant sur le travail pour prévenir et lutter contre les RPS.
- Mise en œuvre du plan d'action syndicale.
- Identification des éléments facilitants, des obstacles pour que la CFDT puisse ajuster son action au quotidien.

4 au 6 MARS
et 6 et 7 MAI et 15 DÉC.
à Cambrai
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Privé

CIBLE :
Militants
investis dans
la Santé
au travail

DURÉE :

3
jours

en continu

COMMISSION ACCIDENT DE TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES

La CFDT agit pour l'insertion et le maintien dans l'emploi. Cette formation vous permettra d'accompagner les salariés touchés par les AT/MP.

OBJECTIFS :

- Tenir, participer, ou animer une Permanence AT.MP afin d'aider les salariés et retraités touchés par ces problématiques.

DÉROULÉ :

- Fonctionnement d'une commission AT MP
- Savoir accueillir le public
- Les Accidents du Travail (AT) et les accidents de trajet,
- La reconnaissance des Maladies Professionnelles (MP) ;
- Les contentieux
- Les parcours de reclassement possible suite à un licenciement pour Inaptitude
- La reconnaissance du travailleur handicapé (RQTH)
- Monter un dossier AT MP

25 au 27 MARS
à Amiens
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

6 au 8 OCT.
à Lille - UTI
UTI METROPOLE LILLOISE

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Militants
investis
dans la santé
au travail

DURÉE :
3
jours
en continu

AGIR DANS LE CADRE SYNDICAL SUR LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

OBJECTIFS :

- Situer l'importance des risques d'accidents et de MP liés à la manipulation, au transport manuel, aux gestes répétitifs et aux postures de travail.
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain
- Identifier les éléments déterminants des gestes et des postures de travail.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés et participer à leur réalisation

date et lieux à définir
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

DÉROULÉ :

- Définition de la TMS : Quelle est la représentation des TMS ?
- Rappel historique : Resituer les TMS dans les préoccupations des entreprises depuis les années 90.
- Définition du cadre actuel.
- Connaissance du corps humain : animation interactive sur la composition du corps humain.
- Les Troubles Musculosquelettiques du corps humain.
- Fonctionnement et pathologie du dos
- Connaitre les facteurs de risques et les facteurs aggravants.
- Les facteurs de prévention : retour sur problématique
- Notions d'AT-MP : mise en pratique des notions vues et Pratiques syndicales.

SECTEUR :
Privé

CIBLE :
Militants
investis
dans la santé
au travail

DURÉE :
3
jours
en continu

LA NEGOCIATION D'UN ACCORD HANDICAP DANS L'ENTREPRISE

Cette formation vous permettra de négocier un accord handicap et d'accompagner les personnes handicapées

OBJECTIFS :

- Être en capacité de négocier un accord en faveur de l'insertion du maintien et de l'évolution des salariés en situation de handicap

date et lieux à définir
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

DÉROULÉ :

- Prendre conscience des différents types de handicaps
- Connaitre le cadre légal
- Le maintien dans l'entreprise d'un salarié en situation de handicap.
- Les enjeux et les freins de la négociation d'un accord handicap
- Définir une réelle politique pour les personnes en situation de handicap
- Construction d'un accord
- L'aide aux aidants 12
- Rappel des évolutions

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Adhérents
Militants
Élus

DURÉE :

1
jour

en continu

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Cette formation vous permettra d'intervenir dans l'entreprise ou l'établissement sur la politique de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.

OBJECTIFS :

- Connaître la réalité qualitative et quantitative des VSST.
- Elaborer une politique de prévention des VSS dans le cadre du travail.



DÉROULÉ :

- Connaître l'histoire des actions menées par la CFDT sur les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes au travail.
- Exprimer et repérer ses représentations sur les VSS faites aux femmes au travail.
- Identifier les réalités des Violences Sexistes et Sexuelles faites aux femmes au travail au travers de 3 sources de droit : le droit pénal, le droit du travail et le Code de la fonction publique.
- Connaître les acteurs et les étapes de la prise en charge d'une victime de VSS au travail.

SECTEUR :
Privé

CIBLE :
Elus CS
Membres des commissions logement
Référents logement

DURÉE :

2
jours

consécutifs,
avec plusieurs sections, en
lien étroit avec le Syndicat
en continu

LOGEMENT DES SALARIÉS : UNE FORMATION ACTION, AU SERVICE DE LA SYNDICALISATION

Cette formation s'adresse aux collectifs de Sections CFDT suffisamment structurés en termes de fonctionnement et qui ont comme objectif d'utiliser le dossier « logement » comme porte d'entrée pour réaliser du développement au sein de leur entreprise. Cette action de formation nécessite l'implication du Syndicat concerné qui s'engage à suivre la ou les sections, pour la mise en œuvre de l'action syndicale qui en découlera. En contrepartie, l'URI CFDT HAUTS de France s'engage à suivre les Sections, en lien avec les syndicats concernés, et mettre à disposition du matériel de communication.

à la demande des syndicats
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

OBJECTIFS :

- Donner aux militants de CFDT les moyens de devenir acteurs au sein de l'entreprise.
- Elaborer ensemble une démarche d'action syndicale visant la syndicalisation : Faire connaître la CFDT, Intervenir sur un sujet qui concerne tous les salariés et en priorité les jeunes, Fidéliser nos adhérents, Se développer.

DÉROULÉ :

- Acquérir des connaissances et des compétences en matière de Logement.
- Distinguer le rôle et les missions des différents acteurs, dont ACTION LOGEMENT.
- Méthodologie pour recenser les besoins des salariés en matière de Logement.
- Elaboration de revendications.

SECTEUR :
Privé
CIBLE :
Adhérents
Militants
Élus
DURÉE :
3 jours
en continu

INITIATION JURIDIQUE

Cette formation vous permettra de connaître les bases nécessaires à la prise en charge des questions juridiques dans l'entreprise.

OBJECTIFS :

- Identifier les bases théoriques indispensables pour la prise en charge d'une question juridique.
- Améliorer ses pratiques syndicales dans la recherche d'informations accès aux droits.

DÉROULÉ :

- Le rôle et les fonctions du défenseur prud'homal.
- Le contrat de travail.
- La notion du contrat de travail.
- La procédure prud'homale.
- La défense : contexte et acteurs.
- L'entretien avec le salarié.
- Le syllogisme juridique.
- Méthode d'analyse juridique.
- Les règles de la défense de l'adhérent.

5 au 7 FÉV.
à Lille - UTI
UTI MÉTROPOLE LILLOISE

11 au 13 FÉV.
à Valenciennes
UTI SAMBRE-ESCAUT

SECTEUR :
Privé
CIBLE :
DS
Négociateurs du privé
Mandatés du juridique
DURÉE :
2 jours
en continu

HIÉRARCHIE DES NORMES

DÉROULÉ :

- Les 2 principes de base nécessaire à l'articulation des normes en droit du travail.
- La remise en cause du principe de faïeur : de la hiérarchie à l'articulation.
- L'ordonnance MACRON : de la dérogation à la supplétivité.

date à définir
à Valenciennes
UTI SAMBRE-ESCAUT

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérents

Militants

Élus

DURÉE :3
jours

en continu

DÉFENDRE ET ASSISTER LES ADHÉRENTS DANS ET HORS DE L'ENTREPRISE

Cette formation vous permettra de connaître les bases nécessaires à la défense et à l'accompagnement d'un salarié dans l'entreprise.

OBJECTIFS :

- Appréhender la dimension syndicale et juridique de la défense des salariés et des adhérents.
- Identifier les acteurs concernés.
- Connaître les différentes juridictions et leurs fonctions.
- Repérer la particularité de la procédure d'assistance d'un salarié avant un licenciement.
- S'approprier les caractéristiques de l'entretien préalable.
- Mieux comprendre les éléments qui déterminent le type de défense à mettre en œuvre.

DÉROULÉ :

- Présentation de l'organisation judiciaire.
- Présentation du code du travail.
- Présentation de la hiérarchie des règles de droit.
- Analyse juridique.
- La défense des adhérents et des salariés (acteurs et expériences de la défense).
- Présentation de la procédure prud'homale.



18 au 20 NOV.
à Calais
UTI LITTORAL

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérents

Élus

Militants
amenés à
accompagner
des salariés

DURÉE :2
jours

en continu

ASSISTER UN SALARIÉ

Cette formation vous permettra de connaître les bases nécessaires à la défense et à l'accompagnement d'un salarié dans l'entreprise.

OBJECTIFS :

- Repérer le cadre juridique pour organiser la défense des adhérents CFDT et des salariés.

DÉROULÉ :

- Les sources de droit du travail dont le code du travail.
- Les règles qui régissent : la procédure disciplinaire, la rupture conventionnelle, le licenciement et ses conséquences.



14 et 15 SEPT.
à Lens
UTI ARTOIS DOUAISIS

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Militants
ayant suivi
la formation
initiation
juridique

DURÉE :

3
jours

en continu

TOUTES LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Cette formation vous permettra de connaître les éléments nécessaires à l'accompagnement des salariés dans une situation de rupture du contrat de travail dans l'entreprise.

OBJECTIFS :

- Développer les compétences et l'efficacité des militants dans la prise en charge des dossiers collectifs au sein de leur entreprise et lors d'entretiens préalables en s'appuyant sur la pratique juridique.
- Avoir des militants à l'aise dans l'action juridique au sein de leur entreprise et lors des permanences syndicales.

DÉROULÉ :

- Le contrat de travail.
- Les différentes formes de rupture de contrats (Rupture du CDD, Rupture amiable, Rupture conventionnelle)
- Les règles d'indemnisation (Pôle Emploi).

1er au 3 DÉC.

à Lille - UTI

UTI MÉTROPOLE LILLOISE

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Adhérents
Militants
cadress

DURÉE :

2
jours

en continu

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : ENJEUX ET PRATIQUES (EN PARTENARIAT AVEC LE CREFAC)

L'entretien est un levier essentiel du management : cette formation vous aidera à mener des entretiens avec efficacité et à développer un dialogue professionnel de qualité sur le travail

OBJECTIFS :

- Savoir mener un entretien
- Développer un dialogue professionnel de qualité au travail

DÉROULÉ :

- Enjeux et objectifs des différents entretiens.
- L'écoute active.
- Parler du travail avec ses collaborateurs.

date à définir

à Lille - URI

UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Public/Privé

Retraités

CIBLE :

**Militants
salariés
ou retraités
assurant
accueil,
permanences**

DURÉE :

1
jour

en continu

RÉPONDRE AUX QUESTIONS RETRAITE

Cette formation vous permettra de vous apporter des réponses la prise en charge des questions retraites.

OBJECTIFS :

- A partir d'exemples pratiques et concrets, comment gérer les questions «retraites»
- Découvrir les outils pratiques (papier et internet).
- Exercices d'initiation à l'écoute bien-veillante.

19 MARS

à Lille - URI

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Public/Privé

Retraités

CIBLE :

**Militants
Retraités**

DURÉE :

2
jours

en continu

LES SYSTÈMES DE RETRAITE

l'information et à l'accompagnement des salariés sur les questions retraites.

OBJECTIFS :

- Connaître les différents systèmes de retraite pour orienter correctement les personnes qui s'adressent à la CFDT avant ou au moment de leur départ en retraite.
- Savoir utiliser le Guide des droits : les pensions de retraite de la CFDT Retraités.
- Acquérir plus de compétences pour les correspondants de « Réponse à la carte ».
- Favoriser le développement.

DÉROULÉ :

- Connaître l'origine pour comprendre le fonctionnement des différents systèmes.
- S'approprier les positions de la CFDT.
- Connaître le fonctionnement des différents régimes de retraite de base et complémentaires, les prestations non contributives, les situations de départ anticipé.
- Comprendre les enjeux d'une réforme systémique des retraites par comptes notionnels.

27 et 28 AVRIL

à Lille - URI

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

19 et 20 NOV.

à Amiens

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Retraités

CIBLE :

Retraités

DURÉE :

2
jours

en continu

MIEUX COMPRENDRE LE SYNDICALISME RETRAITÉS

Cette formation vous permettra de comprendre le syndicalisme retraités ses enjeux et la place que vous pouvez y prendre

OBJECTIFS :

- Bien comprendre le syndicalisme retraité
- S'approprier les objectifs de la Cfdt retraité.es
- Elaborer, parfaire son propre projet et son mode de fonctionnement

DÉROULÉ :

- Réfléchir sur ce qu'est le syndicalisme retraité.
- Connaître son histoire, sa structuration, son fonctionnement, ses enjeux
- Permettre d'y trouver sa propre implication.

16 et 17 OCT.

à Cambrai

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Retraités

CIBLE :
Retraités

DURÉE :

1
jour

en continu

MIEUX COMPRENDRE LA FISCALITÉ

Cette formation vous permettra d'acquérir les clefs de lecture nécessaire à la compréhension de la fiscalité.

OBJECTIFS :

- Eclaircir les notions de fiscalité.
- Faire la différence entre la CSG et le reste des impôts et taxes.

DÉROULÉ :

- A quoi sert l'impôt sur le revenu, les sociétés... ?
- Différences avec les taxes,
- la CSG : lien avec la protection sociale
- Les positions CFDT sur la fiscalité.

21 ou 28 SEPT.

à Arras à confirmer

RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :**Retraités****CIBLE :****Mandatés
CCAS/CIAS****DURÉE :****1
jour****en continu**

MANDATÉS DANS LES CCAS/CIAS

Cette formation vous permettra de représenter les personnes âgées, tout en étant garant des valeurs CFDT, et défendant l'intérêt général.

OBJECTIFS :

- Prendre sa place dans un réseau de mandatés CCAS/CIAS.

DÉROULÉ :

- Les enjeux de l'investissement de la CFDT retraités dans les CCAS/CIAS.
- Les dispositions réglementaires du fonctionnement du rôle et des missions CCAS/CIAS.
- Les questions relatives à la vie des retraités.
- Organisation des CCAS/CIAS et leurs domaines de compétences et analyses des besoins sociaux.
- Action collective et revendicative entre les mandatés CFDT dans les CCAS/CIAS et leurs UTR.

6 FEVR.
à Cambrai
RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public/Privé

CIBLE :
Responsables de syndicats

DURÉE :
3
jours

en continu

GASEL NIVEAU 1

Cette formation vous permettra de maîtriser la manipulation de l'outil Gasel et de comprendre l'intérêt politique de l'application.

OBJECTIFS :

- Replacer Gasel dans son contexte politique « l'adhérent au cœur de la CFDT ».
- Comprendre la logique de la construction et la manipulation de l'outil Se connecter à Gasel.
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités de l'outil.

28 AU 30 AVRIL
Lille - URI
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

DÉROULÉ :

- Les enjeux politiques de Gasel.
- Les chartes Comprendre.
- La logique de la construction et la manipulation de l'outil .
- Les étapes indispensables à l'ouverture de Gasel .
- Les situations bloquantes et les solutionner.
- Les principales fonctionnalités de l'outil.
- Les étapes de la création d'une section jusqu'à sa désactivation.
- Les étapes de la création d'un adhérent de son adhésion à son départ.
- Les données liées à la cotisation et à leur mise à jour.
- Les extractions et Les statistiques.
- Les éditions et les éléments de communication.

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :
Responsables de syndicats

DURÉE :
2
jours

en continu

GASEL NIVEAU 2

Cette formation vous permettra d'être en capacité d'utiliser les fonctions avancées au service de sa structure.

OBJECTIFS :

- Décrypter les paramètres.
- Gérer les personnes.
- Savoir lire et exploiter un tableau de bord
- Pouvoir réaliser des recherches (structures, personnes...).
- Savoir utiliser Gasel pour communiquer.

18 au 19 NOV.
à Lille - URI
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

DÉROULÉ :

- La Gestion des comptes utilisateurs, des préférences.
- La Gestion de l'adhésion en ligne.
- La gestion des Personnes suivies et des contacts.
- Le transfert d'adhérent.
- Les tableaux de bord et statistiques.
- Lecture et exploitation.
- Les Recherches : de structures, de personnes Simple et multicritères Hors périmètre, recherche avancée, requêtes et exportations.
- Les modifications en masse.
- La Communication et la liste de diffusion, le mail personnalisé, l'envoi de mails en masse, les modèles d'édition (lettres et bulletins).

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :

Responsables de syndicats

DURÉE :

3
jours

en continu

TRESO'SYNDICAT NIVEAU 1

Cette formation sera la première étape pour permettre au trésorier du syndicat d'être mieux armé pour construire et conduire une politique financière en toute transparence dans les règles de fonctionnement de la CFDT et coordonnée avec la fonction comptabilité.

OBJECTIFS :

- Acquérir les techniques pour manipuler les fonctionnalités du logiciel Tréso'syndicat.

DÉROULÉ :

- Environnement de Tréso'Syndicat et navigation.
- Paramétrage.
- Aide en ligne et gestion des accès utilisateurs.
- Classement des pièces comptables et combien de temps ?
- Réalisation d'une facture .
- Saisie d'écriture.
- Etat de synthèse.
- Transparence financière.
- Publication des comptes.

24 au 26 MARS
à Lille - URI

UNION RÉGIONALE

HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :

Responsables de syndicats

DURÉE :

3
jours

en continu

TRESO'SYNDICAT NIVEAU 2

Cette formation en complémentarité avec la formation « Tréso'Syndicat niveau 1 », permettra au trésorier du syndicat d'être mieux armé pour construire et conduire une politique financière en toute transparence dans les règles de fonctionnement de la CFDT et coordonnée avec la fonction comptabilité.

OBJECTIFS :

- Donner au trésorier les outils nécessaires à la mise en place d'une politique financière sans pour autant avoir l'obligation d'être un comptable.
- Apprendre à partager régulièrement le suivi budgétaire avec un collectif.
- Savoir présenter simplement les comptes annuels afin de les arrêter et de les approuver.

DÉROULÉ :

- Les missions et tâches du trésorier.
- Les chartes CFDT.
- Répartition des cotisations.
- Flux des transmissions des cotisations.
- Budget (Construction, suivi et présentation).
- Gestion de l'exercice (ouverture et clôture).
- Comptes annuels (Bilan compte de résultat et annexe).
- Publication.

9 au 11 JUIN
à Lille - URI

UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique et conseillers du salarié

DURÉE :

3
jours

en continu

CONSEILLER DU SALARIÉ

Cette formation vous permettra de mieux connaître votre rôle de conseiller du salarié, et d'identifier les liens avec les autres acteurs du juridique.

OBJECTIFS :

- Définir le rôle du conseiller du salarié.
- Identifier les acteurs concernés.
- Connaître le droit du travail et les articles du code du Travail concernés.

**DÉROULÉ :**

- Le rôle du Conseiller du salarié.
- La fiche de pré-entretien.
- Les aspects juridiques de l'entretien préalable : Les aspects relationnels entre les acteurs, les limites de l'entretien préalable.
- Le contrat de travail dans la procédure de licenciement.
- Les mentions obligatoires et possibilités de rupture pour chaque type de contrat de travail .
- La procédure prud'homale.
- Déroulement de l'entretien.

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Conseillers du salarié

DURÉE :

2
jours

en continu

CONTRAT DE TRAVAIL ET RUPTURES

Cette formation vous permettra de gérer plus aisément les dossiers juridiques liés à la rupture du contrat de travail.

OBJECTIFS :

- Appréhender ce que recouvre la notion de contrat de travail.
- Découvrir les modes de ruptures du contrat de travail et leur conséquence.

**DÉROULÉ :**

- Les critères et les différentes formes de contrat.
- Les clauses du contrat de travail.
- Les différents types de ruptures.
- Les conséquences des différentes ruptures.

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Adhérent

Élus

Militants

DURÉE :**3**

jours

en continu

DÉFENSEUR JURIDIQUE

Cette formation vous donnera toutes les clés pour accompagner action de juridique dans votre entreprise.

OBJECTIFS :

- Connaitre le déroulement d'un dossier juridique
- Savoir rédiger des conclusions

24 au 26 NOV.

à Lille - UTI

UTI METROPOLE LILLOISE

SECTEUR :

Public / Privé

CIBLE :Nouveaux
défenseurs
syndical**DURÉE :****3 + 3****+ 2**

jours

en discontinu

DEVENIR UN DÉFENSEUR SYNDICAL NIVEAU 1 ET 2

Cette formation vous donnera toutes les clés pour mener votre action de défenseur avec la CFDT.

DÉROULÉ :

- Le rôle du défenseur syndical CFDT.
- Les moyens légaux d'un défenseur syndical CFDT.
- L'entretien en vue d'une future défense Syndicale.
- Les attributions du Conseil des Prud'hommes.
- Les principes généraux de la procédure CPH.
- Les exigences de la saisine.
- La requête.
- L'audience de BCO.
- Les étapes d'une démarche juridique.
- Elaboration des conclusions.
- Les faits.
- Les données juridiques.
- La stratégie.
- La rédaction ; La plaidoirie.
- La partie en réponse.

28 au 30 AVRIL et 26 au 28
MAI et 1 et 2 JUIL.
lieu à définir
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH et défenseurs)

DURÉE :

2

jours

en continu

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

Cette formation vous permettra de gérer plus aisément les dossiers juridiques liés à la rupture conventionnelle

OBJECTIFS :

- A partir d'un contrat de travail, maîtriser dans son ensemble la procédure d'une rupture conventionnelle

DÉROULÉ :

- Le contrat de travail.
- Les différents modes de rupture de contrat de travail.
- Définition de la rupture conventionnelle.
- Cas où la rupture conventionnelle est risquée.
- Les effets de la rupture.

6 et 7 OCT.

à Cambrai

UTI SAMBRE ESCAUT

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH)

DURÉE :

3

jours

en continu

CONSEILLER PRUD'HOMME EN BUREAU DE CONCILIATION

Cette formation vous donnera toutes les clés pour mieux appréhender votre action de conseiller prud'homme en bureau de conciliation.

OBJECTIFS :

- Echanger et débattre sur les représentations que se font les stagiaires des pouvoirs dont disposent les Conseillers prud'hommes en bureau de conciliation.
- Connaître les textes du Code du Travail relatifs à cette étape du procès.
- Lister les intérêts et les difficultés d'un accord rapide entre les parties, pour mieux conseiller celles-ci.
- Déterminer et comprendre les difficultés rencontrées dans l'exercice du mandat, en bureau de conciliation.
- Repérer les moyens individuels et collectifs pour dépasser ces difficultés, afin d'accroître son efficacité.
- Appréhender les stratégies des autres acteurs en bureau de conciliation.

- Rechercher de quelles manières les pratiques développées, au sein des bureaux de conciliation, doivent s'organiser, en cohérence avec l'action syndicale que mène la CFDT.

- S'entraîner à maîtriser les postures, les techniques pour faciliter la conciliation et être un conciliateur

DÉROULÉ :

- Le bureau de conciliation.
- Saisine du conseil de prud'hommes
- Le pouvoir juridictionnel du bureau de conciliation.
- La mise en état.
- Les meilleures conditions pour concilier.
- Communiquer et concilier.
- La rencontre d'un responsable élu de l'organisation.
- Mise en scène d'un bureau de conciliation « idéal ».

25 au 27 MARS

à Lille - UTI

UTI METROPOLE LILLOISE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH et défenseurs)

DURÉE :

3
jours

en continu

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Cette formation vous permettra de gérer plus aisément les dossiers juridiques liés à la rupture du contrat de travail.

OBJECTIFS :

- Identifier les différents types de rupture de contrat
- S'approprier les règles entourant la rupture de la période d'essai d'un CDI
- Distinguer les différentes ruptures du contrat de travail à durée indéterminée à l'initiative du salarié
- Distinguer les différentes ruptures du contrat de travail à durée indéterminée à l'initiative de l'employeur
- Connaître la démarche à suivre en cas d'action en contestation du licenciement
- Connaître les autres modes de ruptures du contrat de travail

DÉROULÉ :

- Les différents types de ruptures du contrat de travail.
- Les règles du Code du Travail correspondant aux causes de ruptures.
- Les règles entourant la rupture de la période d'essai d'un CDI.
- Le cadre légal de la période d'essai.
- Le cadre de la rupture de la période d'essai à l'initiative du salarié et de l'employeur.
- Les différentes ruptures du contrat de travail à durée indéterminée à l'initiative du salarié.
- La notion de bonne foi dans l'exécution du contrat de travail.
- Les 3 modes de rupture à l'initiative du salarié : démission, prise d'acte, résiliation judiciaire.
- La validité des modes de rupture.
- Les différentes ruptures du contrat de travail à durée indéterminée à l'initiative de l'employeur.
- Les restrictions au pouvoir de licencier.

- La procédure de licenciement et les spécificités de la procédure disciplinaire.
- Les différentes catégories de licenciement.
- Les faits en vue de déterminer la règle de droit applicable.
- La charge de la preuve.
- Les règles de la nullité.
- La démarche en cas d'action en contestation du licenciement.

8 au 10 AVRIL
à Amiens
UTI SOMME

28 au 30 AVRIL
à Calais
UTI LITTORAL

17 au 19 MARS
à Beauvais
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

16 au 18 JUIN
à Lille
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH)

DURÉE :

2
jours

en continu

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Cette formation vous permettra de gérer plus aisément les dossiers juridiques liés à la rupture du contrat de travail.

OBJECTIFS :

- Identifier les différents types de rupture de contrat.
- Connaître la démarche à suivre en cas d'action en contestation du licenciement.

DÉROULÉ :

- Les différents types de rupture, les règles du code du travail correspondant aux causes de rupture.
- La validité des modes de rupture.
- La procédure de licenciement et la procédure disciplinaire.
- Les faits, la charge de la preuve, les règles de nullité.
- Le préjudice.

2 et 3 MARS

à Lens

UTI ARTOIS DOUAISIS

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH)

DURÉE :

3
jours

en continu

LA QUESTION DE LA PREUVE

Cette formation vous permettra de renforcer vos connaissances et vos compétences en matière de notion de preuve et de renforcer votre efficacité en tant que CPH.

OBJECTIFS :

- Identifier la notion de preuve
- Appréhender la preuve au regard des nouvelles technologies
- Identifier le rôle du juge Prud'hommes dans l'administration de la preuve
- S'approprier la question de la preuve au-delà du droit civil

DÉROULÉ :

- La notion de la base de la charge de la preuve.
- La notion de présomption.
- Les aménagements de la charge de la preuve, la plaiderie.
- Les modes de preuve admis.
- La recevabilité de la preuve.
- Les pouvoirs du juge des prud'hommes dans l'administration de la preuve.
- Rédaction d'une ordonnance en BCO.
- La preuve en droit pénal, en droit européen.
- Les acquis sur la preuve.

10 au 12 MARS
lieu à définir
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

124 au 26 MARS
à Maubeuge
UTI SAMBRE ESCAUT

2, 3 et 6 AVRIL
à Lens
UTI ARTOIS DOUAISIS

23 au 25 JUIN
à Beauvais
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

7 au 9 NOV.
à Calais
UTI LITTORALT

14 au 16 OCT.
à Amiens
UTI SOMME

14 au 16 SEPT.
à Lille -UTI
UTI METROPOLE LILLOISE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH)

DURÉE :

3
jours

en continu

LE RÉFÉRÉ

Cette formation vous permettra de renforcer votre efficacité en tant que CPH dans la formation en référé.

OBJECTIFS :

- Définir l'environnement de la formation des référés et les règles de compétence qui la régissent
- Identifier les pouvoirs du juge des référés
- Connaître les règles de procédure applicables avant l'audience de plaidoirie
- Appréhender le rôle actif du juge pendant les plaidoiries
- Apprendre à délibérer et à rédiger une ordonnance de référé après l'audience
- Appréhender le prononcé, les suites et les voies de recours après l'audience

DÉROULÉ :

- La place et l'organisation de la formation de référé au sein du Conseil de Prud'hommes.
- Les compétences de la formation de référé.

- Les décisions du juge des référés.
- Les pouvoirs de la formation des référés dans l'obtention de preuves.
- Le dispositif des référés en la forme.
- La contestation de l'avis d'(in)aptitude ou des autres mesures émises par le médecin du travail.
- Les règles de convocation et d'assignation des parties.
- Les questions de procédure avant l'audience.
- L'audience.
- Le référé passerelle, la conciliation et les règles relatives à la charge de la preuve
- Les règles pour bien délibérer.
- Les décisions d'office du juge des référés
- L'ordonnance de référé (outils, rédaction, suites et conséquences).

12 au 14 FÉV.
à Calais
UTI LITTORAL

18 au 20 MAI
à Maubeuge
UTI SAMBRE ESCAUT

20 au 22 OCT.
à Beauvais
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

13 au 15 OCT.
à Lille
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

18 au 20 NOV.
à Amiens
UTI SOMME

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

Mandatés juridique (CPH)

DURÉE :

2
jours

en continu

LE RÉFÉRÉ

Cette formation vous permettra de renforcer votre efficacité en tant que CPH dans la formation en référé.

OBJECTIFS :

- Définir l'environnement de la formation des référés
- Identifier les pouvoirs du juge des référé

DÉROULÉ :

- La formation en référé.
- La place et l'organisation de la formation en référé au sein du CPH.
- Les règles de compétence de la formation de référé.
- Les décisions que peut prendre le juge des référés.
- Les pouvoirs dans l'obtention de preuve.
- La contestation de l'avis d'(in)aptitude ou des autres mesures émises par le médecin du travail.

6 et 7 FÉV.
à Lens
UTI ARTOIS DOUAISIS

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Militants
ciblés
par les UTI**

DURÉE :

**1
jour**

en continu

DROIT DISCIPLINAIRE (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)

Cette formation permettra aux militants ciblés par les UTI de renforcer leurs connaissances en matière de droit disciplinaire dans l'objectif d'accompagner les adhérents en procédure de sanction disciplinaire.

DÉROULÉ :

Le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise :

- Existence d'une faute.
- La preuve de la faute Sanction et règlement intérieur : l'échelle des sanctions Les sanctions interdites (péculiaires, discriminatoires).

La procédure disciplinaire :

- La procédure allégée.
- La procédure lourde : convocation, entretien préalable, assistance du salarié, notification de la sanction.
- Particularités : commissions paritaires et conseils de discipline.

30 NOV.
à Lille - IREO
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :

**Mandatés
juridique
(CPH)**

DURÉE :

**2
jours**

en continu

DROIT DISCIPLINAIRE (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)

Cette formation permettra aux militants ciblés par les UTI de renforcer leurs connaissances en matière de droit disciplinaire dans l'objectif d'accompagner les adhérents en procédure de sanction disciplinaire.

Cette formation est déclinée en 2 journées consécutives et constitué avec un contenu pédagogique similaire pour la première journée à la formation « droit disciplinaire » en une journée.

DÉROULÉ :

- **Le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise***
- **La procédure disciplinaire***
- **Le licenciement disciplinaire**
- **La transaction**
- **Suite et recours du salarié**
- *Contenu similaire à la formation d'une journée

22 et 23 JUIN
à Lille - IREO
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :**Militants ciblés par les UTI****DURÉE :****3 jours**

en continu

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DU CONTRAT DE TRAVAIL (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)

Cette formation permettra aux militants ciblés par les UTI de renforcer leurs connaissances en matière d'environnement juridique du contrat de travail dans l'objectif d'accompagner les adhérents et militants dans des situations de rupture du contrat de travail.

DÉROULÉ :

- Environnement juridique du contrat de travail
- Les sources du droit du travail : Les normes en droit du travail, la Hiérarchie des sources et articulation, l'organisation judiciaire en France et des juridictions
- Le contrat de travail : définition, formes du contrat de travail (CDD/CDI/...), contenu.
- Le pouvoir normatif dans l'entreprise : pouvoir disciplinaire et règlement intérieur.

- Les événements pouvant affecter le contrat de travail : le régime de la modification du contrat de travail, la suspension du contrat de travail.
- La rupture du contrat de travail : les ruptures à l'initiative du salarié
- Panorama des ruptures à l'initiative de l'employeur.
- Les autres modes de rupture du contrat de travail : rupture conventionnelle, résiliation, prise.

31 MARS au 2 AVRIL
à Lille - IREO
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECTEUR :

Privé

CIBLE :**Militants ciblés par les UTI****DURÉE :****3 jours**

en continu

LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE (EN PARTENARIAT AVEC L'IREO)

Cette formation permettra aux militants ciblés par les UTI de renforcer leurs connaissances en matière licenciement pour motif économique dans l'objectif d'accompagner les militants des sections syndicales dans des situations de licenciements économiques.

DÉROULÉ :

- La prévention des licenciements économiques : Les accords de performance collective, L'activité partielle, La mobilité interne/externe et la GPEC, Le congé mobilité et la GPEC, La rupture conventionnelle collective

- Les motifs du licenciement économique : Les causes justificatives, La redéfinition du cadre d'appréciation des difficultés économiques par les ordonnances du 22/09/2017
- Conditions préalables au licenciement : Critères d'ordre des licenciements, obligation de reclassement et d'adaptation, licenciement économique individuel,
- Le licenciement collectif
- Le nécessaire PSE dans les entreprises de plus de 50 salariés : PSE, Contenu du PSE
- Procédure de validation par l'administration

14 au 16 DÉC.
à Lens
à Lille - IREO
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE



Crédit photo : Agnieszka Olek - Caia Images - GraphicObsession

**Ensemble, nous
agissons pour
une économie
plus sociale
et plus
solidaire.**

La Macif est une entreprise de l'économie sociale.

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun. Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir pour une économie plus sociale et plus solidaire.

Plus d'informations sur macif.fr



Essentiel pour moi

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :

**Militants
ciblés
par les UTI**

DURÉE :

**5
jours**

en continu

NOUVEAUX FORMATEURS (ANIMATEURS DE FORMATION)

Cette formation permettra aux militants ciblés par les UTI et les syndicats d'intégrer le réseau Formateurs (Animateurs) de la CFDT Hauts-de-France.

OBJECTIFS :

- Former de nouveaux animateurs de formation syndicale CFDT
- Harmoniser l'ensemble des dimensions à prendre en compte lors de l'animation d'une formation

DÉROULÉ :

- La pédagogie pour les adultes
- Le fonctionnement d'un groupe en formation : les fonctions, les rôles,
- L'animation, la communication, l'individu dans le groupe
- Les méthodes d'animation
- La co-animation
- Mise en situation
- L'animateur CFDT

**6 au 10 AVRIL
à Lille - URI
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE**

En raison de l'annulation de la formation de décembre 2019 pour cause de mouvements sociaux, une date supplémentaire sera fixée au 1^{er} semestre pour les stagiaires

SECTEUR :
Public / Privé

CIBLE :

**Formateurs
(animateurs)
de formation**

DURÉE :

**2
jours**

en continu

LES FONDAMENTAUX DE L'ANIMATION CFDT : VALEURS, HISTOIRE, ORGANIGRAMME

Cette formation permettra aux Formateurs (Animateurs) de la CFDT Hauts-de-France d'approfondir « Les fondamentaux de l'animation CFDT: Valeurs, Histoire, Organigramme » ceci afin de faciliter l'animation de ces séquences.

OBJECTIFS :

- Savoir animer un module de formation sur les valeurs, l'histoire et l'organigramme de la CFDT

DÉROULÉ :

- L'histoire de la CFDT
- Les fondamentaux de la CFDT
- La notion de fédéralisme
- L'organisation des structures CFDT

**23 et 24 JUIN
à Lens
UNION RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE**

LES STRUCTURES ORGANISATRICES

UNION REGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

03 20 57 66 22

formationsyndicale@hdf.cfdt.fr

145 rue des Stations BP 88 59006 LILLE CEDEX

UTI LITTORAL

03 21 36 55 53

cfdt-calais@orange.fr

Place Crèvecoeur
Bourse du Travail
62100 CALAIS

UTI METROPOLE LILLOISE

03 20 88 36 20

lille@cfdt-ml.fr

Bourse du Travail
254 Bd de l'Usine
59800 LILLE-fives

UTI ARTOIS-DOUAISIS

03 21 14 26 65

cfdt.artoisdouaisis@wanadoo.fr

Forum Bollaert - 13 B route de Béthune
62300 LENS

UTI SOMME

03 22 71 19 18

sipcfdtamiens@gmail.com

28 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS

UTI OISE

03 44 55 19 75

magalie.joseph@hdf.cfdt.fr

1 rue Fernand Pelloutier
60100 CREIL

UTI SAMBRE-ESCAUT

03 27 28 27 30

cfdt-cambrai@wanadoo.fr

15 rue Amédée Bultot
59300 VALENCIENNES

UTI AISNE

03 23 23 01 20

03 23 23 28 74

aisnecfdt@gmail.com

Maison des syndicats
avenue Jean Jaurès
02000 LAON

RETRAITÉS CFDT

06 84 54 43 20

hautsdefrance@retraites.cfdt.fr

145 rue des Stations BP 88 59006 LILLE CEDEX

LES CONGES FORMATIONS

7

POINTS

Le congé de Formation Economique Sociale et Syndicale (CFESS)

1

Droit pour tous les salariés (public ou privé)

2

12 jours par an par salarié

(En fonction de l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement).

6 jours supplémentaires pour les salariés du secteur privé animateurs de formation ou appelés à exercer des responsabilités syndicales.

3

Ne peut être inférieure à 1/2 journée.

4

le salaire est maintenu durant la formation

5

**Le salarié choisit l'organisme de formation
Il ne peut être imposé par l'employeur.**

6

Dépôt du congé 30 jours avant le début de la formation.

7

Tout refus par l'employeur doit être notifié et motivé.

Secteur privé :

8 jours à compter de la réception de la demande.

Secteur public :

à défaut de réponse expresse, au plus tard le 15^{ème} jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.

TOUT SAVOIR SUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

L'objectif de la CFDT est de promouvoir l'accès à la formation syndicale pour tout adhérents CFDT. C'est pourquoi l'URI CFDT Hauts-de-France a fait le choix du principe de gratuité pour ses adhérents.

La formation syndicale à un coût et en cas de non prise en charge par des financements

extérieurs ce sont les structures CFDT (URI, Syndicats) qui supportent les différents frais inhérents à la formation syndicale.

Dans le cadre d'une gestion collective responsable des fonds dédiés à la formation syndicale, nous vous invitons en lien avec votre syndicat à étudier toutes sources de fi-

nancement possible par votre établissement, CSE, ou votre administration.

Cela nous permettra de faire plus et mieux.

€
**VOS
FRAIS
NE SONT
PAS PRIS
EN CHARGE
PAR UNE
STRUCTURE
EXTERIEURE
(entreprise,
établissement,
CSE)**



DÉPLACEMENT

Pourquoi ne pas faire la route accompagné et moins stressé !

Avec votre confirmation de stage, nous vous joignons la liste des participants, elle vous permettra d'organiser un covoiturage, et faire un voyage dans des conditions plus agréables !

● EN VOITURE

En cas de non prise en charge par une structure extérieure,

Les frais kilométriques sont remboursés par la CFDT sur la base de 0,24€/Km ou 0,32€/km au conducteur en cas de covoiturage.

La prise en charge se fait à raison d'un trajet aller-retour par jour du domicile au lieu de stage par le trajet le plus court.

Les frais de transports sont remboursés uniquement sur justificatifs des tickets originaux (aller-retour pour les péages).

Les frais de parking ne sont pas pris en charge sauf en cas de situation exceptionnelle et après accord de l'URI.

● EN TRAIN, BUS, MÉTRO

Les billets de train sont pris en charge sur la base du billet SNCF 2^{ème} classe

Les tickets de bus et/ou métro sont pris en charge sur justificatifs du trajet et du ticket d'achat du trajet daté.

BON À SAVOIR :

L'abonnement à la semaine est parfois moins cher que 3 allers-retours.

REPAS

La restauration du midi est organisée par la CFDT, ainsi ces repas collectifs sont pris en charge par la structure organisatrice. Aucun remboursement ne sera opéré pour des repas pris individuellement.



HÉBERGEMENT ET NUITÉE

Autorisation pour nuitée la veille
En cas de non prise en charge par une structure extérieure (Entreprise/ Etablissement/ CSE),

L'hébergement est remboursé à hauteur maximale de 75 € par nuitée : (hôtel + petit déjeuner + taxe de séjour) et de 20 € maximum pour le repas du soir.

RÉSERVATION HÔTEL

Pour les formations territoriales : les UTI fournissent les coordonnées d'hôtels conventionnés.

Les stagiaires réservent sans payer. La facturation sera faite directement à l'UTI.

ATTENTION :

En cas de plusieurs nuitées, les montants des repas ne sont pas cumulables sur une moyenne (20 € maximum par repas)

Le remboursement se fait uniquement sur justificatifs originaux.

La nuitée avant le début du stage n'est pas prise en charge par la CFDT (sauf pour raison exceptionnelles sur demande et après acceptation du responsable de la formation syndicale).



**SOYEZ RESPONSABLES :
PLUS VITE ENVOYÉS...
PLUS VITE TOUT LE
MONDE SERA REMBOURSÉ !**

Toutes les fiches de frais doivent être renvoyées avec les justificatifs dans un délai raisonnable (de 10 jours à 1 mois maximum).

Toute prolongation de ce délai a un impact sur le remboursement collectif des frais de la formation.

Merci pour votre implication.

● ARC	ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES CONSEIL
● AT	ACCIDENT DU TRAVAIL
● BDES	BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES
● BCO	BUREAU DE CONCILIATION
● CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
● CDD	CONTRAT A DUREE DETERMINEE
● CDI	CONTRAT A DUREE INDETERMINEE
● CHSCT	COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
● CIAS	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
● CIF	CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION
● CPA	CONGE PERSONNEL D'ACTIVITE
● CPF	CONGE PERSONNEL DE FORMATION
● CPH	CONSEIL PRUD'HOMMES
● CSE	COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
● CSSCT	COMMISSION SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL
● CTE	COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT
● DS	DELEGUE SYNDICAL
● FOAD	FORMATION OUVERTE A DISTANCE
● FPC	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
● GPEC	GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES
● HDF	HAUTS DE FRANCE
● IFRESS	INSTITUT DE FORMATION RECHERCHES ETUDES DU SANITAIRE ET SOCIAL
● IREO	INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION OUVRIERE
● MP	MALADIES PROFESSIONNELLES
● NAO	NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE
● PAPRIPACT	PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
● PSE	PLAN DE SAUVEGARDE DES ENTREPRISES
● RPS	RISQUES PSYCHO SOCIAUX
● RQTH	RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ
● SSCT	SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL
● SSE	SECTION SYNDICALE D'ENTREPRISE
● SYNDEX	SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE EXPERT AGRÉÉ CHSCT
● TMS	TROUBLE MUSCLETOOSQUELETTIQUE
● URI	UNION REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE
● URR	UNION REGIONALE DES RETRAITÉS
● UTI	UNION TERRITORIALE INTERPROFESSIONNELLE
● UTR	UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS
● VAE	VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE
● VSST	VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL